



LA COMMUNICATION DES PIÈCES PÉNALES DANS LE DOSSIER CIVIL

Propos introductifs :

Antoine KIRRY, avocat au barreau de Paris,
ancien président de Droit & Procédure

Interventions de :

Jacques GUILLEMIN, avocat au barreau de Paris,
administrateur de Droit & Procédure

Elodie VALETTE, avocat au barreau de Paris,
administrateur de Droit & Procédure

Avec la participation de :

Vincent NIORE, ancien vice-bâtonnier du barreau de
Paris, membre du Conseil de l'Ordre, membre
du Conseil National des Barreaux

CONFÉRENCE DROIT & PROCÉDURE

INSCRIPTION : 50 € TTC / Tarif membre Droit & Procédure : 20 € TTC

Gratuit pour les magistrats et les étudiants

INSCRIPTION EN LIGNE : www.droitetprocedure.com

jeande.veronique@orange.fr / 01 34 74 38 95

**27 novembre 2024
de 19 h 00 à 21 h 00**

**Auditorium de la Maison des Avocats
Cours des avocats – 75017 Paris**



LA COMMUNICATION DES PIÈCES PÉNALES DANS LE DOSSIER CIVIL

La communication des pièces issues du dossier pénal, en cours d'enquête ou d'instruction dans une instance civile, par l'avocat d'une partie fait l'objet de nombreux débats. Si elle est en principe impossible en raison du secret de l'instruction, du secret professionnel auquel est tenu l'avocat, le code de procédure pénale apporte des nuances et la jurisprudence offre aux parties des pistes de réflexion.

Propos introductifs :

Antoine KIRRY, avocat au barreau de Paris,
ancien président de Droit & Procédure

Interventions de :

Jacques GUILLEMIN, avocat au barreau de Paris,
administrateur de Droit & Procédure

Elodie VALETTE, avocat au barreau de Paris,
administrateur de Droit & Procédure

Avec la participation de :

Vincent NIORÉ, ancien vice-bâtonnier du barreau de Paris,
membre du Conseil de l'Ordre, membre du Conseil
National des Barreaux



Validation formation continue obligatoire
des avocats



27 NOVEMBRE 2024 de 19 h 00 à 21 h 00

NOM	
Prénom	
Profession	
Code NAF	
Statut	<input type="checkbox"/> Libéral <input type="checkbox"/> Salarié
Barreau (avocat)	
CNBF (avocat Paris)	
Mail	
Tél	
Adresse	
Code Postal – Ville	

Inscription :
50 € TTC

Membre Droit &
Procédure : 20 € TTC

Magistrat ou étudiant :
Gratuit

Inscription par courrier

DROIT & PROCEDURE C/O V. JEANDÉ
17 bis route du Moulin à Vent – 78740 VAUX SUR SEINE

Inscription en ligne

www.droitetprocedure.com

Renseignements : Véronique JEANDÉ – Tél : 01 34 74 38 95
jeande.veronique@orange.fr